

Calendrier Formations

Janvier à septembre 2017

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CANTAL



Calendrier Formations - Janvier à septembre 2017

Aurillac
26 rue du 139^{ème} RI - BP 239
15002 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 45 55 00
Fax : 04 71 48 97 75
ca.cantal@cantal.chambagri.fr

Saint-Flour
1 rue des Agials
15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04 71 60 50 00
Fax : 04 71 60 50 19
ca.saint-flour@cantal.chambagri.fr

Mauriac
28 boulevard Monthyon
15200 MAURIAC
Tél : 04 71 68 38 20
Fax : 04 71 67 34 36
ca.mauriac@cantal.chambagri.fr

Riom-ès-Montagnes
ZA de Saussac
15400 RIOM-ÈS-MONTAGNES
Tél : 04 71 78 05 68
Fax : 04 71 67 34 36
ca.riom@cantal.chambagri.fr

www.cantal.chambagri.fr

**Votre Chambre
d'agriculture
est CERTIFIÉE**

pour ses activités
de conseil,
de formation,
d'étude et de
diagnostic.

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'écoute
proche pour mieux vous comprendre

La réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise
une large palette de compétences

La clarté des informations
pour une relation en toute confiance

L'éthique
des valeurs pour le respect de vos intérêts

Votre Chambre d'agriculture respecte un code éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.

RESPECT ÉCOUTE CONFIDENTIALITÉ RESPONSABILITÉ
RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS INTÉGRITÉ OBJECTIVITÉ
INDÉPENDANCE PERFORMANCE DURABLE

Ces formations s'adressent en priorité à tous les actifs non salariés du milieu agricole.

Près de chez vous, des formations pratiques et utiles au quotidien sur votre exploitation

Pour vous inscrire,

L'inscription est obligatoire pour participer aux formations et sera prise en compte à réception de votre bulletin d'inscription ou de votre contrat de formation. Contactez l'antenne locale, le service formation ou consultez notre site internet.

Un programme complet et détaillé vous sera envoyé avant le démarrage de la formation, il vous indiquera les intervenants, le lieu précis, les dates et les horaires.

Nos formations prennent en compte vos expériences et s'appuient sur des méthodes pédagogiques variées : apports théoriques, travaux de groupe, travaux sur cas concrets, visites ...

En règle générale, les horaires sont de 9h30 à 13h00 et 13h30 à 17h00 (précisés sur le programme).

Une attestation de fin de formation vous sera envoyée à l'issue du stage. Elle doit être conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.

Tarifs des formations et modalités de règlement

- **Pour les agriculteurs contributeurs VIVEA**, le **P** indique les formations payantes. Cette participation tient compte de votre statut et des subventions qui en découlent (VIVEA, Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant). Elle est de 25 € par jour de formation.
- **Pour les agriculteurs retraités**, le tarif est de 50 € par jour.
- **Pour tout autre public**, le tarif est de 142 € par jour quelle que soit la formation. Vous pouvez demander une prise en charge auprès de votre fond de formation.
- **Les frais sont à régler** à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Cantal et adressé au responsable du stage.
- **Les frais afférents à la formation** (déplacement, repas) restent à votre charge.

Annulation

- La Chambre d'agriculture se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscription retournés.
- En cas d'absence non justifiée le jour du démarrage de la formation ou d'abandon en cours pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la totalité des frais sera retenue.

Des formations peuvent être élaborées, à la demande, pour vos projets collectifs et vos groupes.

Les aides à la formation

Vos formations sont prises en charge pour tout ou partie par VIVEA



Les contributeurs sont les actifs non salariés, chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, les collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricoles, les aides familiaux et les cotisants de solidarité.

Si c'est votre cas, vous versez chaque année une contribution formation collectée par la MSA.

VIVEA en assure la gestion et la mutualisation.

Vous pouvez en bénéficier sous la forme d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation. Les personnes engagées dans une démarche d'installation (reprise et création d'entreprise) dans ces secteurs d'activité sont considérées par VIVEA comme des ayants droit.

Pour plus de **renseignements** et **d'infos pratiques** : www.vivea.fr

Bénéficiez du crédit d'impôt !



Un crédit d'impôt permet aux chefs d'exploitations imposés au bénéfice réel de disposer d'une aide à la formation ajustée à la valeur du SMIC horaire en vigueur l'année en cours dans la limite de 40 heures par an et par exploitation. Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez également de cette aide, sous forme de remboursement par le trésor public (environ 67 € par jour en 2016).

Une solution pour se libérer : le service de remplacement



Vous pouvez vous faire remplacer en bénéficiant d'une aide pouvant aller jusqu'à 105 € par jour. Ce remplacement peut avoir lieu dans un délai de 3 mois à partir du jour de la formation.

Contactez le service de remplacement du Cantal au 04 71 45 55 60.

Certaines informations indiquées dans ce document sont susceptibles d'être modifiées.

Renseignements : Pascale Lauby ou Delphine Chuette

Chambre d'agriculture du Cantal - 26 rue du 139^{ème} RI - 15002 Aurillac Cedex
Tél : 04 71 45 55 78 - formation@cantal.chambagri.fr





Renseignements ou inscription au 04 71 45 55 78, par mail sur formation@cantal.chambagri.fr ou directement sur notre site www.cantal.chambagri.fr

Installations et projets

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu	
Mes bâtiments : penser à demain	1 j	▲						▲	19 janvier 11 octobre	Aurillac Saint-Flour	
Fiscalité : principes et conséquences sur mon exploitation	1 j			▲			▲		9 mars 15 juin	Saignes Saint-Flour	
Les bases juridiques en protection du patrimoine et location du foncier	2 j			▲				▲	14 et 22 mars 19 et 27 septembre	Aurillac Saint-Flour	
Comprendre mes résultats comptables	2 j			▲					16 et 21 mars	Aurillac	
Bien gérer ma trésorerie	1 j			▲				▲	17 mars 18 juillet	Mauriac Aurillac	
Transmission et retraite : je m'y prépare	2 j			▲	▲	▲	▲		Mars Avril Mai Juin	Aurillac Mauriac Condat Saint-Flour	
Fiscalité pour les cédants	1 j					▲	▲	▲	Mai Juin Septembre	Saint-Flour Condat Mauriac	
Ma comptabilité : savoir la déchiffrer	1 j							▲	22 septembre	Riom	
Quels risques sur mon exploitation ? Comment faire face ?	1 j							▲	12 octobre	Mauriac	
Stage 21 heures	3 j	Nous contacter								Aurillac - Mauriac - Saint-Flour	

Productions bovines

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu
Améliorer l'efficacité alimentaire des animaux	2 j		▲						7 et 14 février	Lafeuillade
Rationnement des bovins	1 j		▲					▲	10 février 5 septembre 22 septembre	Mauriac Saint-Flour Aurillac
Élevage et santé des génisses allaitantes	1 j		▲						15 février	Aurillac
Élevage et santé des génisses laitières	1 j		▲						23 février	Mauriac
Élever autrement : Ostéopathie et éthologie	2 j			▲					3 et 10 mars	Mauriac
Ethologie des bovins : le monde sensoriel	1 j					▲			Mai	Aurillac
Apprécier la morphologie des veaux au sevrage	1 j							▲	5 juillet	Maurs
Savoir vendre ses bovins	1 j							▲	Septembre Septembre	Aurillac Saint-Flour
Comment dresser ses bovins ?	1 j							▲	Septembre	Saint-Flour
Réussir son installation de contention	1 j							▲	Septembre	Mauriac

Diversification - Qualité - Promotion

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu
Utiliser internet pour promouvoir son exploitation	1 j			▲					Mars	Pierrefort
Optimiser ses prairies en agriculture biologique	1 j				▲				4 avril 6 avril	St-Et. Chomeil Lacapelle V.
Ovins / Caprins : gérer ses mouvements avec Selso	1 j				▲				8 juin	Saint-Flour
Stockage et conservation des grains en Bio	1 j						▲		Juillet	Aurillac
Tout savoir sur la bio	1 j							▲	13 septembre	Aurillac
Elevage des agnelles	1 j							▲	Septembre	Saint-Flour
Obtenir le permis d'exploitation pour débit de boissons	3 j								Nous consulter	Aurillac

Travail et sécurité

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu
Gestion du temps et organisation du travail	1 j		▲						9 et 16 février (2 x 0,5 j)	Mauriac
Documents administratifs : gagner du temps	1 j			▲					23 mars 29 septembre	Aurillac Mauriac
Premiers secours (mise à niveau PSC1)	1 j			▲				▲	Mars 15 et 26 sept. (soirées)	Aurillac Mauriac
Maîtriser la conduite du matériel agricole	2 j							▲	Septembre	Aurillac

Territoires et environnement

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu
Réduire ses phytos en maîtrisant la pulvérisation	1,5 j	▲							24 et 25 janvier 25 et 26 janvier	Saint-Flour Aurillac
Certyphyto V2 Exploitants Primo-Certificats	2 j	▲	▲	▲					26 et 31 janvier 16 et 17 février 14 et 17 mars	Saint-Flour Riom Aurillac
Estimer, gérer, récolter et utiliser le bois de ses haies en litière et bois énergie	3 j		▲					▲	6, 13 fév. et 6 novembre 7, 14 fév. et 7 novembre	Fontages Thiézac
Gérer sa haie et la valoriser en litière et bois énergie	1 j		▲						20 février	Saint-Flour
Cycle lunaire et pratiques agricoles	1 j			▲					13 mars 14 mars 15 mars	Aurillac Maurs Saignes
Cultiver autrement : plantes bio indicatrices et vie du sol	2,5 j							▲	15 et 29 septembre Septembre	Saint-Flour Maurs

Modernisation - Réduction des coûts

	Durée	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Été		Lieu
Comprendre et améliorer le coût de fonctionnement de son atelier pour sécuriser son revenu (lait)	2 j	▲	▲	▲					12 et 19 janvier 2 et 14 février 10 et 17 février 10 et 17 mars	Aurillac Mauriac Saint-Flour Saint-Flour
Informatique à la portée de tous : formation individualisée	3 j	▲		▲					17, 27 janvier et 2 février 16, 23 et 28 mars	Aurillac Mauriac
Fertiliser à moindre coût	1 j		▲					▲	3 février 13 octobre	Saint-Flour Aurillac
Je notifie mes mouvements d'animaux. Je crée mon carnet sanitaire sur internet avec SELSO	1 j		▲	▲	▲			▲	9 février 24 mars 6 avril 21 septembre	Aurillac Mauriac Saint-Flour Mauriac
Calculer mon coût de production en viande	1 j		▲						9 février	Mauriac
Utilisation du chien de troupeau Perfectionnement / Niveau 1	3 j		▲						21 fév., 8 mars et 4 avril 22 fév., 9 mars et 5 avril 23 fév., 10 mars et 6 avril	Aurillac Saint-Flour Monts Cantal
Simplifier et sécuriser la gestion de mes surfaces avec l'outil «Mes p@rcelles»	2 j		▲						22 février et 1 ^{er} mars 23 février et 2 mars 24 février et 3 mars	Mauriac Saint-Flour Aurillac
Pâturage tournant	2 j			▲					6 mars (1 j) 10 avril et 16 mai (2 x 0,5 j)	Saint-Flour
Déclaration de surfaces avec «Mes p@rcelles»	1 j				▲				24 ou 25 ou 26 avril 19 ou 20 avril 21 avril	Aurillac Saint-Flour Mauriac
Autonomie : réussir ma prairie temporaire, choix des espèces et conduite multi-espèces	1 j							▲	8 septembre	Saint-Poncy
Utilisation du chien de troupeau (initiation)	4 j							▲	19 sept., 17 octobre, 14 nov. et 12 décembre 26 sept., 24 octobre, 13 nov. et 11 décembre	Saint-Flour Aurillac

▲ Formation payante (détail au dos du document)